

Rapport concernant la recherche menée par le Centre de droit international et de sociologie appliquée au droit international (Centre Henri Rolin) de l'Université libre de Bruxelles

Décembre 2012



Avertissement : Le présent rapport ne reprend que les éléments principaux permettant de comprendre le fonctionnement et l'activité du Centre. Pour plus de détails, on peut se référer au site internet du Centre de droit international (<http://www.ulb.ac.be/droit/cdi/>), et notamment aux rapports d'activités qui ont été produits annuellement au cours de ces cinq dernières années (http://www.ulb.ac.be/droit/cdi/Site/Rapports_dactivit%C3%A9s.html), ainsi qu'aux pages personnelles des différents membres, qui comprennent une liste complète des publications et activités (<http://www.ulb.ac.be/droit/cdi/Site/Membres.html>).

A. PRESENTATION DE L'EQUIPE

Le Centre de droit international et de sociologie appliquée au droit international de l'Université libre de Bruxelles, ou Centre Henri Rolin (ci-après « Centre de droit international »), a été créé le 17 février 1964, comme centre de recherche de l'Institut de sociologie. Le 16 décembre 1993, le principe d'un double rattachement (Institut de sociologie/Faculté de droit) a été décidé, le rattachement exclusif à la Faculté de droit étant acté le 16 janvier 2001, avec comme conséquence le déplacement du Centre, du bâtiment de l'Institut de sociologie au bâtiment H. De sa création jusqu'en 1996, date de sa mise à la retraite, le Centre de droit international a été dirigé par Jean Salmon, qui en a fait un groupe de recherche reconnu à l'échelle internationale. Depuis, le Centre a successivement été dirigé par Eric David (1996-2000), Pierre Klein (2000-2011), puis Olivier Corten (depuis 2011). Il est actuellement composé d'une équipe de 4 professeurs à temps plein, 2 professeurs émérites, 2 assistants et 6 chercheurs, en plus d'une secrétaire administrative. Les activités et recherches sont également alimentées par des collaborateurs scientifiques, des membres associés, des enseignants en droit international qui ne sont pas membres du Centre (affiliés à des institutions telles que le C.I.C.R., la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, le Tribunal international du droit de la mer, le Ministère belge de la Justice ou à des universités telles que l'Université de Grenoble, l'*University College of London*, par exemple) et des chercheurs visiteurs (environ 5 par an). Dans l'ensemble, le Centre est reconnu comme l'un des plus dynamiques dans le domaine du droit international à l'échelle de la Francophonie. Il est ainsi intégré dans un grand nombre de collaborations, à la fois avec des universités ou centres de recherche étrangers renommés (*Lauterpacht Center of International Law*, Université de Cambridge, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université de Grenoble, Université Paul Cézanne Aix-Marseille, U.Q.A.M., ...) et avec d'autres institutions (comme le Comité international de la Croix-Rouge). La renommée du Centre résulte aussi de son implication dans la *Revue belge de droit international*, publication scientifique à large diffusion internationale, réalisée sous l'égide de la Société belge de droit international, à raison de deux numéros par an (<http://rbdi.bruylant.be>). Depuis sa création, la direction de la Revue est assurée par des membres du Centre de droit international — il s'agit,

actuellement, d'Olivier Corten et Anne Lagerwall (co-directeurs) ainsi que, sur le plan administratif, de Chérifa Saddouk.

Les thèmes de recherche qui ont fait la renommée du Centre de droit international sont assez variés : droit des traités, théorie du droit international, responsabilité internationale, droit diplomatique, droit des espaces et contentieux territorial, ... Comme on le constatera à la lecture du présent rapport, certains domaines semblent toutefois dominer les activités du Centre, essentiellement le droit des conflits armés (*jus in bello*), le droit de la paix et de la sécurité internationale (*jus contra bellum*) ainsi que la théorie critique du droit international.

Au-delà de la diversité de ses membres et de ses thèmes de recherche (v. les précisions ci-dessous), le Centre de droit international est reconnu pour son approche théorique et méthodologique commune, que l'on peut présenter à partir de l'article 1^{er} § 2 de ses statuts :

« Les membres du Centre mènent leurs recherches en accordant une attention toute particulière à la pratique des sujets de l'ordre juridique international de manière à dépasser une approche purement formaliste des règles de droit international. Dans cette perspective, ils prennent également en compte le rôle des rapports de force dans les processus de création et d'application de la règle ».

Le Centre porte ainsi la marque de son fondateur, Jean Salmon, et d'un ancien professeur de droit international à l'U.L.B., Charles Chaumont, en affichant sa filiation avec ce que l'on a désigné comme une approche critique du droit international. Si les aspects techniques de la recherche et de l'argumentation juridique ne sont pas négligés, particulièrement dans la mesure où ils s'imposent dans le contexte de certains débats contemporains, les membres du Centre ont le souci de mettre le droit en contexte, en développant une sensibilité qui relève de la sociologie du droit. Dans cette perspective, l'insistance sur la pratique est l'une des constantes des travaux produits dans le cadre du Centre, qui mettent systématiquement l'accent sur le comportement des Etats et des autres acteurs de l'ordre juridique international comme élément fondamental d'interprétation et de compréhension du droit. Au-delà de l'étude académique classique, les membres du Centre accordent une grande attention à la nécessité de rester en contact à la fois avec la pratique judiciaire au sens large (procédures judiciaires, consultations juridiques diverses, ...) mais aussi avec l'enseignement. Les membres du Centre ne conçoivent donc leurs activités de recherche que de manière articulée avec leur pratique de l'enseignement, notamment dans le cadre du Master complémentaire en droit international organisé à l'ULB (dont le programme précis est repris dans le document suivant : <http://www.ulb.ac.be/facs/droit/docs/dint2012>). Dans ce cadre, ils envisagent la formation comme un lieu d'interaction permettant de débattre de leurs résultats de recherche avec les étudiant(e)s, tout en formant ces derniers aux spécificités de la recherche scientifique. C'est dans cette perspective que sont développées des expériences de pédagogie active (organisation de procès simulés, commentaires et discussion à partir de sources primaires, intégration d'étudiant(e)s dans des colloques ou journées d'études, utilisation du site internet comme moyen de diffuser et d'enrichir le fruit des recherches, ...) mettant toutes l'accent sur la nécessité de développer un point de vue critique.

Par ailleurs, et sur le fond, il n'est pas exagéré de prétendre que le Centre de droit international est perçu comme incarnant une sensibilité commune. Pour la synthétiser brièvement, les membres du Centre développent un point de vue sceptique face à certaines tendances doctrinales contemporaines qui, au nom de la nécessité de les adapter aux évolutions récentes de la scène internationale, aboutissent à mettre en cause des institutions fondamentales du droit international contemporain. On pense au discours, qui s'est notamment développé dans le contexte de la « guerre contre le

terrorisme », visant à éroder certaines règles ou institutions protégeant tantôt la souveraineté des Etats (interdiction du recours à la force telle qu'elle est établie dans la Charte des Nations Unies, compétence de l'ONU, ...), tantôt les droits fondamentaux des individus (conventions de Genève ou instruments classiques de protection de droits de l'homme, droit de l'occupation, ...).

Enfin, et on ne s'en étonnera pas au vu de ce qui précède, le Centre se caractérise par la volonté de mener des réflexions et des projets collectifs. Cette volonté l'a mené à une mise en commun de nombreuses ressources documentaires, ainsi qu'à l'organisation d'activités de recherche comme des séminaires internes (et, en particulier, les « midis du centre de droit international » qui sont organisés environ 8 fois par an et dont la liste peut être consultée dans le document suivant : http://www.ulb.ac.be/droit/cdi/Site/Colloques_files/Midis_du_Centre.pdf), des séjours de réflexion commune, ou des publications collectives.

1. Composition actuelle de l'équipe

Membres académiques à temps plein :

- Olivier Corten
- François Dubuisson
- Pierre Klein
- Anne Lagerwall

Membres académiques honoraires :

- Eric David
- Jean Salmon

Membres scientifiques à temps plein :

Post-doctorants :

- Vaios Koutroulis
- Vincent Chapaux

Doctorants :

- Arnaud Louwette
- Nabil Hajjami
- Martyna Falkowska
- Agatha Verdebout
- Thomas Graditsky (à partir de janvier 2013)
- Alexandre Faudon (à partir de février 2013)

Personnel administratif à temps plein :

- Chérifa Saddouk

2. Publications représentatives de l'équipe, avec justification

On a sélectionné ci-dessous quelques publications de référence couvrant les cinq dernières années, à l'exclusion des articles dont on trouvera la liste complète en annexe 1 et auxquels il sera le cas échéant fait référence pour illustrer les thèmes de recherche privilégiés du Centre. Les quatre premières publications relèvent du droit international général, tandis que les six dernières

reprennent des études plus particulières qui illustrent les thèmes de prédilection du Centre de droit international. La numérotation qui suit ne reflète donc pas une hiérarchie mais un ordre thématique.

1. Eric David, *Code de droit international public*, en collaboration avec C. van Assche, Bruxelles, Bruylant, 5e éd., 2011, 1743 p.

Cet ouvrage est un recueil de textes conventionnels ou autres indispensables pour les praticiens et étudiants en droit international. Il est très largement utilisé et fait l'objet de mises à jour fréquentes. Ce type d'ouvrage est significatif de la prise en considération par le Centre des préoccupations des praticiens.

2. Olivier Corten, *Méthodologie du droit international public*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, coll. ULBlire. Références, 2009, 291 p.

Cet ouvrage, qui s'inspire de l'enseignement de Jean Salmon et Eric David et le développe, expose en des termes didactiques des principes méthodologiques qui sont assez largement communs à l'ensemble des membres du Centre. A l'instar du premier ouvrage présenté ci-dessus, il est très largement utilisé dans le monde francophone.

3. Olivier Corten et Pierre Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary Article by Article*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 2 volumes, lxxxiii et 2071 p.

Comme son nom l'indique, cet ouvrage reprend un commentaire systématique des articles des conventions de Vienne de 1969 et 1986 sur le droit des traités. Reprenant des études réalisées par plusieurs dizaines d'auteurs particulièrement renommés, il est reconnu comme une référence incontournable dans le domaine du droit des traités. Dans la lignée du célèbre *Dictionnaire de droit international public*, dirigé par Jean Salmon et publié en 2001, cet ouvrage témoigne de la capacité des membres du Centre à réunir de nombreux contributeurs pour réaliser une œuvre scientifique d'envergure.

4. Pierre Klein, *Bowett's Law of International Institutions*, 6th ed., avec Ph. Sands, London, Sweet and Maxwell, 2009, xxxviii et 619 p.

Sixième édition de ce célèbre manuel de droit des organisations internationales utilisé dans de très nombreux enseignements dans le monde anglophone. Comme les deux publications mentionnées ci-dessus, cet ouvrage témoigne de l'implication des membres du Centre dans des manuels très généralement utilisés dans la doctrine.

5. Olivier Corten, *Le droit contre la guerre. L'interdiction du recours à la force en droit international contemporain* (Pedone, 2008, préface de Bruno Simma, IX et 867 p.); trad. *The Law Against War. The Prohibition on the Use of Force in Contemporary International Law*, Foreword by Bruno Simma, translated by Christopher Sutcliffe, Oxford, Hart Publishing, 2010, xix et 569 p.

Cet ouvrage est reconnu comme l'un des plus complets et détaillés sur ce thème particulièrement débattu par la doctrine. Il a, pour cette raison, fait l'objet d'une traduction actualisée chez Hart Publishing (Oxford) en 2010. L'ouvrage, dont une nouvelle édition est en préparation, est fréquemment cité dans le domaine du *jus contra bellum*. Au-delà de l'opinion personnelle de son auteur, il incarne de manière plus générale la position défendue par plusieurs autres membres du Centre.

6. Pierre Klein, « Le droit international à l'épreuve du terrorisme », *Recueil des Cours de l'Académie de droit international*, tome 321 (2006), Leiden/Boston, Martinus Nijhoff, 2007, pp. 203-484.

A la suite des attentats du 11 septembre 2001, il a très souvent été affirmé que le droit international public « classique » ne permettait pas de faire face aux nouveaux défis résultant de la multiplication et de l'aggravation des actes de terrorisme. Cette publication, qui reprend et développe considérablement le contenu d'un cours enseigné en 2003 à la prestigieuse Académie de droit international de La Haye, vise à faire le point sur cette question. Ici aussi, au-delà de l'aspect individuel, on peut considérer que l'ouvrage incarne la position de plusieurs membres du Centre de droit international.

7. Eric David, *Principes de droit des conflits armés*, Bruxelles, Bruylant, 4^{ème} éd., Bruxelles, Bruylant, 2008, 1117 p., 5^{ème} éd., 2013, sous presse.

Publié pour la première fois en 1994 et couronné par plusieurs prix (Prix de la paix 1994 décerné par la Fondation Auschwitz et le Centre de la Paix de la Ville d'Anvers et Prix Paul Reuter 1994 décerné par le Comité international de la Croix-Rouge), cet ouvrage, traduit en russe, s'est rapidement imposé comme le manuel de référence en droit international humanitaire.

8. Eric David, *Droit pénal international et européen*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 1566 p.

Cet ouvrage est consacré à l'un des domaines les plus sensibles du droit international actuel. Il fait utilement le point sur une série de questions controversées, et a pour originalité, par rapport aux autres publications existantes, d'articuler le droit international général et le droit européen.

9. International Criminal Tribunal for Rwanda/Tribunal international pour le Rwanda, *Reports of Orders, Decisions and Judgments/Recueil des ordonnances, décisions, jugements et arrêts*, Bruxelles, Bruylant, depuis 1998 (en cours).

Le Centre de droit international publie l'intégralité de la jurisprudence du T.P.I.R. Depuis 2003, il s'agit de la publication officielle, reconnue par l'Organisation des Nations Unies, du tribunal. Cette publication témoigne elle aussi de l'importance accordée à la pratique par le Centre.

10. Vaios Koutroulis, *Le début et la fin de l'application du droit de l'occupation*, Paris, Pedone, 2010, 334 p.

Cet ouvrage est une autre illustration de la position sceptique des membres du Centre à l'encontre de certaines théories visant à remettre en cause des institutions juridiques classiques protégeant à la fois les droits des Etats et ceux des individus. En l'occurrence, il s'agit d'une défense du droit conventionnel de l'occupation et des interprétations généralement soutenues par les organismes de droit humanitaire, comme le C.I.C.R. L'ouvrage est rapidement devenu une référence sur ce sujet d'actualité.

B. ACTIVITES SCIENTIFIQUES DE L'EQUIPE (2008/2012)

Lors de ces cinq dernières années, les activités scientifiques de l'équipe se sont principalement développées autour de trois axes principaux : le droit de la paix et de la sécurité (1), le droit des conflits armés et les droits fondamentaux de la personne (2) et la théorie critique du droit international (3).

1. Droit de la paix et de la sécurité

En particulier dans le contexte des guerres menées successivement contre la Yougoslavie (1999), l'Afghanistan (2001) puis contre l'Irak (2003), le Centre de droit international a forgé sa renommée sur une critique des justifications avancées par une certaine doctrine et par certains Etats pour

justifier un recours de plus en plus élargi à la force. Parmi ces justifications, on pointera l'intervention humanitaire (plus tardivement présentée à partir d'une interprétation particulière de concepts comme la « responsabilité de protéger »), l'autorisation implicite, présumée ou rétroactive du Conseil de sécurité, la légitime défense élargie à des opérations de police contre des « groupes terroristes », la « guerre préventive », le « droit d'intervention » de certaines organisations régionales, ou encore la riposte à des « cyber-attaques ». Ces cinq dernières années ont vu plusieurs membres du Centre développer leurs critiques de ces tendances doctrinales.

Outre certaines des publications significatives exposées ci-dessus (spécialement l'ouvrage sur *Le droit contre la guerre* et le cours à l'Académie de La Haye sur le terrorisme), on pointera en ce sens de très nombreuses études rédigées par Olivier Corten, François Dubuisson, Pierre Klein et Anne Lagerwall (v. les articles cités en annexe 1 et reliés à ce thème).

Sur un plan plus institutionnel, on mentionnera l'implication de plusieurs membres du Centre dans l'*Interest Group on Peace and Security* (I.G.P.S.), groupe d'intérêt de la *European Society of International Law*. Ce groupe a organisé des *workshops* lors des colloques bi-annuels de la Société, en 2008 (Heidelberg, *Insurgency and International Law*), en 2010 (Cambridge, *The ICJ Advisory Opinion on the Unilateral Declaration of Independence of Kosovo: Has International Law Something to Say About Secession?*) et en 2012 (Valencia, *Has International Law Something to Say about Revolution?*).

Outre ces événements, le Centre de droit international a également organisé un colloque qui peut être rattachés à cette problématique :

- Israël-Palestine : Trois questions actuelles de droit international. Vendredi 8 avril 2011. Organisé en collaboration avec le R.E.P.I. (U.L.B.)

On peut aussi mentionner les thèses de doctorat suivantes, les deux premières ayant été défendues, la dernière étant en cours :

- Ivon Mingashang, *L'actualité de l'affaire du Caroline à la lumière de la problématique des ripostes militaires dirigées contre les Etats abritant des bases terroristes*, sous la direction d'Olivier Corten, mai 2008 ;
- Nabil Hajjami, *La responsabilité de protéger*, sous la direction d'Olivier Corten et de Rahim Kherad, novembre 2012 ;
- Agatha Verdebout, *Depuis quand la guerre est-elle « hors la loi » ?*, sous la direction d'Olivier Corten, depuis octobre 2012.

Enfin, le site internet du Centre accueille une plate-forme reprenant un recueil de documentation assez élargi exposant la position des Etats en ce domaine, que ce soit dans le cadre de discussions générales (au sein de l'ONU essentiellement) ou à l'occasion de précédents particuliers : <http://iusadbellum.wordpress.com/>. Dans la même logique ont été recensés des documents bruts relatifs à la problématique des exécutions extrajudiciaires : <http://executionsextrajudiciaires.wordpress.com/>.

2. Le droit des conflits armés et les droits fondamentaux de la personne

Depuis de nombreuses années, principalement dans la lignée des travaux d'Eric David, le Centre a développé une expertise dans le domaine du droit des conflits armés et, plus largement, des droits fondamentaux de la personne. Fondamentalement, l'objet est de défendre une interprétation de ce droit assurant une protection effective, y compris en favorisant l'utilisation de recours judiciaires,

internationaux comme nationaux. En témoignent notamment les travaux relatifs à la compétence universelle qui ont fait la renommée de certains membres du Centre. Dans la même logique, les activités du Centre visent à mettre en cause certaines théories récentes comme la « guerre contre le terrorisme », le « *jus post bellum* » ou les « occupations transformatives », dans la mesure où ces théories tendent à atténuer la protection des individus en période de conflits armés ou, plus généralement, en situation de crise.

Pour illustrer cet axe de recherche, on commencera logiquement par pointer les publications les plus significatives, comme le Manuel de *droit des conflits armés* ou l'étude sur le *droit de l'occupation*, précités. Outre ces ouvrages de référence, plusieurs membres du Centre, comme Eric David, Vaios Koutroulis ou Martyna Falkowska, ont publié de nombreuses études qui font autorité (v. la liste complète des études rattachées à ce thème en annexe 1).

On soulignera, dans un contexte plus institutionnel, les nombreuses collaborations de membres du Centre avec la Croix-Rouge, l'Académie de San Remo ou encore les autorités publiques belges (Ministère de la Justice, Ministère des Affaires étrangères), ainsi qu'avec le milieu militaire (Ecole Royale Militaire, Institut Royal Supérieur de Défense), et ce *via* des activités communes de formation ou de recherche.

Sur le plan des colloques ou journées d'études, outre certains aspects de la journée d'étude consacrée aux développements récents des relations Israël/Palestine évoquée plus haut, on signalera la manifestation suivante :

- *Sahara occidental - Existe-t-il des recours judiciaires pour les peuples sous domination étrangère?*, Bruxelles, ULB, 12 octobre 2009 (co-organisé avec Oxfam International) ;

On peut encore mentionner les thèses de doctorat suivantes, les deux premières ayant été défendues, les suivantes étant en cours ou sur le point de débiter :

- William Woll, La licéité des sanctions prises par les organisations internationales contre des particuliers, sous la co-direction de Eric David, Pierre Klein et Alain Pellet, novembre 2010 ;
- Vaios Koutroulis, Les interactions entre le *ius in bello* et le *ius contra bellum*, sous la direction de Pierre Klein, mars 2011 ;
- Arnaud Louwette, L'applicabilité des normes de droit international des droits de l'homme aux organisations internationales, sous la direction de Pierre Klein, depuis octobre 2012 ;
- Thomas Graditzky, La contribution belge au développement et à l'interprétation du droit de l'occupation de 1870 à 1950, à partir de janvier 2013 ;
- Alexandre Faudon, La Belgique et la poursuite des violations graves du droit international humanitaire. Construction historique d'un discours juridique, à partir de février 2013.

Enfin, le site internet du Centre reprend des ressources documentaires relatives à deux problématiques directement liées à ce thème : les « dommages collatéraux » (<http://dommagescollateraux.wordpress.com/>) et la « compétence universelle » (<http://competenceuniverselle.wordpress.com/>). L'objectif est de fournir à la communauté scientifique des documents de base sur ces deux thématiques, centrés sur la pratique des Etats.

3. La théorie critique du droit international

Dans la mesure où, comme on l'a signalé d'emblée, les membres du Centre s'inscrivent dans la lignée de l'approche critique du droit international, ils envisagent généralement la règle juridique comme dépendant des rapports de force politiques, à la fois au stade de sa création et à celui de son application. Ainsi définie, la théorie critique est fréquemment utilisée comme grille de lecture lorsque sont abordés les thèmes qui ont été évoqués plus haut, qu'il s'agisse du *jus contra bellum* ou du *jus in bello*. Il faut cependant signaler que, par ailleurs, les membres du Centre se penchent régulièrement sur des problèmes plus spécifiquement théoriques. Il en va par exemple ainsi de la responsabilité internationale, du droit des organisations internationales, du concept de souveraineté, ou encore de questions plus transversales comme le rôle du juge. Ici encore, les membres du Centre se sont généralement attachés à relativiser ou réfuter certaines visions doctrinales mettant en cause des garanties classiques du droit international contemporain, lesquelles tendent parfois à confondre les plans éthique, politique et juridique. Sont en ce sens interrogées des notions comme l'« Etat de droit », la « communauté internationale », la « responsabilité de protéger » ou la « déformalisation » de l'ordre juridique international. Cette approche critique encourage également une mise en perspective historique, qui permet de relativiser ce qui est parfois présenté comme des nouveautés alors qu'il ne s'agit en réalité que de formules inédites mais qui renvoient à des concepts anciens.

Cet axe de recherche se reflète dans certaines des publications représentatives exposées ci-dessus, mais aussi dans de nombreuses études qui seront présentées en annexe, dues notamment à Jean Salmon, Olivier Corten, Pierre Klein et Anne Lagerwall.

Il se traduit encore par l'implication du Centre dans des recherches collectives, spécialement celles sur les « mutations du rôle du juge » (Action de recherche concernée, 2010-2015) ou sur le rôle de la Belgique dans l'histoire de la justice internationale (Pôle d'Attraction Inter-Universitaire), 2012-2017), mentionnées en annexe 2.

Sur le plan des colloques organisés sur ce thème, on signalera :

- L'Etat de droit en droit international, colloque annuel de la Société française pour le Droit International, Bruxelles, 5 au 7 juin 2008, en collaboration avec le Centre de droit international de l'U.C.L. ;
- La vérité en procès, colloque international, U.L.B., décembre 2011 ;
- La responsabilité internationale des organisations internationales, Aix-en-Provence, colloque international organisé en collaboration avec le CERIC de l'Université d'Aix-Marseille III, mars 2012.

On peut enfin mentionner les thèses de doctorat suivantes, la première ayant été défendue, les suivantes étant en cours :

- Anne Lagerwall, Le principe *ex injuria jus non oritur* en droit international contemporain, sous la direction d'Olivier Corten, décembre 2008 ;
- Patricia Naftali, La construction du « droit à la vérité » en droit international. Une ressource ambivalente à la croisée de plusieurs mobilisations, sous la direction de Annemie Schaus et Pierre Klein, défense prévue en janvier 2013 ;
- Martyna Falkowska, L'activisme du juge pénal international : l'application du droit international général par les juridictions pénales internationales, sous la direction d'Olivier Corten ;
- Alain-Georges Wanaka, Le juge communautaire et l'unité de l'ordre juridique international, sous la direction de Pierre Klein.

C. PERSPECTIVES

1. Plan quinquennal

Le tableau reproduit ci-dessous ne reprend, sur le plan des publications, que les ouvrages, et non les nombreuses études scientifiques en cours. Les défenses de thèse de doctorat qui auront lieu pendant ces années ne sont pas non plus mentionnées, dans la mesure où la date effective de défense dépend évidemment de l'état d'avancement des travaux. Enfin, il faut signaler que la planification des activités ne s'est en réalité pas opérée sur une base quinquennale. Seuls les événements d'ores et déjà planifiés sont indiqués, sachant qu'il y en aura probablement d'autres qui seront pensés et réalisés pendant la période considérée.

Année	Activités scientifiques
2013	<p>Janvier : publication de la 5^{ème} édition du <i>Droit des conflits armés</i>, d'Eric David.</p> <p>Janvier-Mai : séminaire interne initiant la collaboration entre le Centre de droit international et le département d'histoire de l'U.L.B., dans le cadre du projet P.A.I. précité, au sujet du rôle de la Belgique dans l'histoire de la justice internationale.</p> <p>Avril : publication des ouvrages d'Anne Lagerwall (<i>Le principe ex injuria non oritur en droit international contemporain</i>) et de Nabil Hajjami (<i>La responsabilité de protéger</i>) dans la collection du droit international, Bruylant, Bruxelles.</p> <p>Mai : publication de l'ouvrage collectif reprenant les actes du colloque « La vérité en procès », co-dirigé notamment par Olivier Corten et Martyna Falkowska.</p> <p>Octobre : journée célébrant le centenaire du prix Nobel de la paix attribué à Henri Lafontaine, avec une interrogation sur l'état du <i>jus ad bellum</i> et du <i>jus in bello</i> en 1913</p> <p>Décembre : journée intitulée « Justice et histoire : des relations ambivalentes », consacrée à une comparaison des méthodologies des juristes et des historiens sur l'établissement de la vérité historique, spécialement dans le cas de faits de génocide.</p>
2014	<p>Janvier : publication de la 2^{ème} édition du <i>Droit contre la guerre</i>, d'Olivier Corten</p> <p>Février : colloque international célébrant les 50 ans du Centre : « droit international et cinéma », consistant à étudier les représentations du droit international dans différents médias audio-visuels</p> <p>Avril : publication de l'ouvrage de François Dubuisson : <i>Existe-t-il un droit à l'appropriation de l'information ?</i>, Bruylant, Bruxelles.</p> <p>Juillet : organisation d'une semaine de formation sur le droit en situation de guerre, ouverte notamment à des militaires et à des membres d'ONG, avec présentation de</p>

	thèmes tels que l'utilisation des drones, les cyber-conflits, les compagnies privées de sécurité, le statut des accords de paix conclus dans les conflits internes, ...
2015	Colloque international clôturant l'Action de recherche concertée sur les mutations du rôle du juge : « arrêt(s) sur image »
2016	Journée consacrée au rôle de la doctrine belge dans le développement du droit international, dans le cadre du P.A.I. sur l'histoire du droit international. Juillet : organisation d'une semaine de formation similaire à celle qui a été organisée en 2014.
2017	Colloque international sur l'hypothèse de la déformalisation du droit international, dans le cadre du P.A.I. sur l'histoire du droit international

2. Lien entre le plan quinquennal et les forces/faiblesses de l'équipe

Sur le fond, on aura compris que le Centre entend développer ses activités de recherche sur la base des trois axes qui viennent d'être évoqués, de manière à consolider et renforcer la notoriété acquise en ces matières.

Dans le cadre des deux premiers axes, on doit signaler le démarrage du projet de recherche (P.A.I.) sur le rôle de la Belgique dans l'histoire de la justice internationale, en coopération étroite avec le département d'histoire de l'U.L.B ainsi que plusieurs autres unités de recherche au sein de 14 universités belges et étrangères (Un bref exposé de ce projet intitulé « Justice and Populations, The Belgian experience in international perspective, 1795-2015 » peut être consulté sur le site suivant : <http://www.ulb.ac.be/recherche/presentation/fr-pailagrou.html>). Ce projet se traduira par le lancement de deux thèses de doctorat, ainsi que par l'organisation de divers événements scientifiques. Il supposera aussi le lancement d'un séminaire interne de recherche au cours duquel historiens et juristes partageront leurs expériences de recherche dans le domaine de l'histoire du droit international.

Dans le cadre du dernier axe, il faut évoquer le démarrage d'un nouveau projet, intitulé « cinéma et droit international », qui consiste à étudier les représentations du droit international dans différents médias audio-visuels. Ce projet a débuté dans le cadre de plusieurs enseignements, et trouvera dès janvier 2013 un relais sur le site du Centre. Il s'agira de présenter des extraits audio-visuels et de commenter la manière dont le droit international y est représenté, et de susciter des commentaires et des réactions *via* internet. A terme, ce thème pourrait déboucher, comme on le constatera ci-dessous, sur un colloque international marquant les 50 années de la création du Centre de droit international. Il trouve par ailleurs son écho dans un projet consacré plus généralement aux représentations du juge, dans le cadre du projet de recherche ARC précité, intitulé « arrêt(s) sur image », avec là aussi un relai sur internet suivi d'un colloque international.

Sur le plan des faiblesses, on pourrait pointer trois préoccupations, avec certaines pistes tendant à les rencontrer.

Tout d'abord, la diffusion des résultats de recherche du Centre de droit international n'est pas entièrement satisfaisante, notamment en raison d'un site internet qui reste limité en termes de dynamisme et, par conséquent, de visites. Dès le mois de janvier 2013, un site entièrement rénové tendra à améliorer la situation de manière substantielle. Dans la même perspective, la mise en ligne plus systématique des publications des membres du Centre doit être réalisée dans le courant des mois suivants, *via* non seulement di-fusion, mais aussi d'autres sites particulièrement fréquentés, comme SRRN ou academia.edu. Enfin, l'organisation d'un cycle bi-annuel de formation d'une semaine sur le droit en situation de guerre, à partir de juillet 2014, devrait permettre une ouverture plus large à des professionnels, qu'il s'agisse de militaires ou d'humanitaires.

Ensuite, l'augmentation du nombre de membres du Centre et le développement de leurs activités peut entraîner le risque d'un affaiblissement de la cohésion, que ce soit sur le fond ou sur le plan de l'approche méthodologique. Dans cette perspective, il est envisagé de poursuivre les séances de discussion communes autour de thèmes d'actualité (les « midis du Centre de droit international », qui consistent depuis plusieurs années à organiser des débats informels durant le temps de midi), mais aussi de développer l'expérience de séminaires plus strictement internes, soit autour de thèmes, soit autour d'ouvrages de référence.

Enfin, on aura relevé qu'une partie substantielle des activités du Centre est consacrée au droit international humanitaire. Or, ce volet est essentiellement assuré par Eric David, professeur émérite qui ne sera plus autorisé à donner son cours de « droit des conflits armés » que jusqu'au terme de l'année académique 2013-2014. Certes, il existe au sein du Centre une autre personne ayant défendu sa thèse de doctorat et qui s'est déjà imposée comme un spécialiste de renom en ce domaine : Vaios Koutroulis. Toutefois, ce dernier n'est, pour l'heure, pas encore nommé à titre définitif. Dans ce contexte, la poursuite des activités du Centre dans ce domaine qui a fait sa réputation depuis des décennies s'avère aléatoire. Pour cette raison, la priorité principale du Centre en termes de personnel est la stabilisation de M. Koutroulis à court terme.

D. RESSOURCES (HUMAINES ET FINANCIERES)**1. Personnel****Membres actuels (au 21 décembre 2012)**

Nom	Statut	% d'engagement	Période
ANGELET Nicolas	Chargé de cours	50 %	
CHAPAUX Vincent	Assistant Post-doc U.L.B.	100 %	1/10/2004-30/09/2014
CORTEN Olivier	Professeur ordinaire	100 %	
DUBUISSON François	Chargé de cours	100 %	
FALKOWSKA Martyna	Doctorante (ARC)	100 %	1/12/2010-30/11/2014
HAJJAMI Nabil	Assistant intérimaire	100 %	1/11/2012-31/10/2013
KLEIN Pierre	Professeur	100%	
KOUTROULIS Vaios	Assistant	100 %	1/10/2012-31/12/2013
LAGERWALL Anne	Professeure-assistante	100 %	
LOUWETTE Arnaud	Assistant	100 %	1/11/2011-30/09/2014
VERDEBOUT Agatha	Doctorante (Mini-Arc)	100 %	1/01/2012-30/10/2016
GRADIRZSKY Thomas	Doctorant	100 %	1/01/2013-31/12/2016
FAUDON Alexandre	Doctorant	100 %	1/02/2013-31/01/2017
DAVID Eric	Professeur émérite		
SALMON Jean	Professeur émérite		

2. Charges internes autres que la recherche (administration, enseignement)

Nom	Heures de cours (ECTS) Direction/lecture de mémoire Nombre d'étudiants approx.	Autres charges internes à l'ULB (administration)
CORTEN Olivier	<p>Droit international public 8ECTS/6ECTS (dédoublé) 2 groupes 200 étudiants/groupe</p> <p>Exercices de droit international 4ECTS 25 étudiants</p> <p>Actualités du droit international public 2ECTS 25 étudiants</p> <p>Droit de la paix et de la sécurité internationale 5ECTS 90 étudiants</p> <p>Sociologie du droit 5 ECTS 90 étudiants</p> <p>Directeur de mémoires (MAC en droit international, Master en droit, Master en sciences politiques, Certificat de formation à la recherche) 10 étudiants</p> <p>Lecteur de mémoires 10 étudiants</p>	<p>Directeur du Centre de droit international</p> <p>Directeur-adjoint du MAC en droit international</p> <p>Président d'une chambre de la commission d'appel du refus des inscriptions des étudiants (CARIE)</p>
DUBUISSON François	<p>Droit international public 8ECTS/6ECTS (dédoublé) 2 groupes 200 étudiants / groupe</p> <p>Exercices de droit international 4ECTS 25 étudiants</p> <p>Exercices de contentieux international 7ECTS 25 étudiants</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de l'ULB</p>

	<p>Méthodologie de la recherche en droit international 8ECTS 25 étudiants</p> <p>Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit international 6 ECTS 35 étudiants</p> <p>Droit international et européen de la propriété intellectuelle (professeur invité à l'Université Paris-Sud XI, Master Droit public international et européen, 4 ECTS). 45 étudiants</p>	
<p>KLEIN Pierre</p>	<p>Droit international public 8ECTS/6ECTS (dédoublé) 2 groupes 200 étudiants /groupe</p> <p>Droit des organisations internationales 4ECTS 40 étudiants</p> <p>Droit international et pays en développement (une année sur deux) 4ECTS 25 étudiants</p> <p>Règlement des différends internationaux (une année sur deux) 4ECTS 10 étudiants</p> <p>Responsabilité internationale 4 ECTS 20 étudiants</p> <p>Directeur de mémoires par an (MAC en droit international, Master en droit, Master en sciences politiques, Certificat de formation à la recherche) 10 étudiants</p> <p>Lecteur de mémoire 10 étudiants</p>	<p>Directeur-adjoint du Centre de droit international</p>
<p>LAGERWALL Anne</p>	<p>Introduction au droit, y compris les aspects sociologiques du droit 5 ECTS 600 étudiants</p>	<p>Présidente de la Commission de la recherche de la Faculté de droit</p>

	<p>Théorie générale du droit international 5/6 ECTS 35 étudiants</p> <p>Responsabilité internationale 4 ECTS 20 étudiants</p> <p>Directrice de mémoires (MAC en droit international, Master en droit) 10 étudiants</p> <p>Lectrice de mémoire 10 étudiants</p>	
DAVID Eric	<p>Droit des conflits armés 4 ECTS Entre 20 et 30 étudiants</p>	
HAJJAMI Nabil	<p>Exercices pratiques pour le cours de Droit international public (5 groupes) 80 étudiants/groupe</p> <p>Exercices pratiques pour le cours d'Exercices de droit international (1 groupe) 20 étudiants</p>	
LOUWETTE Arnaud	<p>Exercices pratiques pour le cours d'Introduction au droit y compris les aspects sociologiques du droit (2 groupes) 60 étudiants/groupe</p> <p>Exercices pratiques pour le cours d'Exercices de contentieux international 25 étudiants</p> <p>Exercices pratiques pour le cours de Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit international 50 étudiants</p>	Représentant du corps scientifique au Conseil facultaire

3. Activités externes assumées au service à la collectivité

Olivier Corten

- Directeur de la *Revue belge de droit international* ;
- Member of the *Editorial Board of Oxford Bibliography Online (International Law)* ;
- Co-directeur de la Collection de droit international (Editions Bruylant) ;
- Membre de la Société belge de droit international, de la Société française pour le droit international (membre du Conseil) et de la Société européenne de droit international ;
- *Referee* pour les revues suivantes : *Security Studies* (Routledge, College of William and Mary, Williamsburg), *Droit et société* (Paris), *Revue québécoise de droit international* (Montréal), *Etudes internationales* (Montréal), *International Political Sociology* (CERI-Sciences-Po, Paris) ;
- *Referee* pour les maisons d'édition suivantes : Bruylant, Larcier, Pedone, Presses Universitaires de France (P.U.F.), Oxford University Press, Cambridge University Press, McGill Queen's Press.

François Dubuisson

- Président du Conseil d'administration du Réseau francophone de droit international (RFDI, organisation du Concours de procès simulés en droit international Charles-Rousseau) ;
- Membre du comité de rédaction de la *Revue belge de droit international* ;
- Membre du comité de lecture de la *Revue québécoise de droit international* ;
- Membre de la Société belge de droit international et de la Société française pour le droit international.

Pierre Klein :

- Membre de la Société belge de droit international, de la Société française pour le droit international et de la Société européenne de droit international ;
- Membre du conseil scientifique de la *Revue belge de droit international* et de l'*International Organizations Law Review*; membre du comité de lecture de la *Revue québécoise de droit international*.

Anne Lagerwall :

- Co-directrice de la *Revue belge de droit international* ;
- Membre de la Société belge de droit international, de la Société française pour le droit international et de la Société européenne de droit international ;

- Membre du Conseil d'administration du Réseau francophone de droit international (RFDI, organisation du Concours de procès simulés en droit international Charles-Rousseau).

4. Sources principales de financement

Le Centre de droit international fonde l'essentiel de ses activités sur le financement assuré par la Faculté de droit. Il bénéficie aussi de certains financements extérieurs, dont on trouvera le détail en annexe 2 ci-dessous

	SOURCE	MONTANT ALLOUE	PERIODE
Crédits de fonctionnement	Faculté	13.977,-	2008
Crédits didactiques	Faculté	7.500,-	2008
Crédits de fonctionnement	Faculté	10.819,-	2009
Crédits didactiques	Faculté	7.400,-	2009
Crédits de fonctionnement	Faculté	10.819,-	2010
Crédits didactiques	Faculté	9.894,-	2010
Crédits de fonctionnement	Faculté	13.874,-	2011
Crédits didactiques	Faculté	9.280,-	2011
Crédits de fonctionnement	Faculté	13.244,06	2012
Crédits didactiques	Faculté	8.210,-.	2012

Annexe 1 : Liste de publications (2008/2012)

On a repris ci-dessous les trois principaux thèmes de recherche du Centre, en y ajoutant une dernière catégorie pour les publications qui ne s'y rattachent pas. Bien entendu, diverses études relèvent de plusieurs catégories à la fois, et on a dû faire un choix de rattachement à titre principal. Les publications sont présentées par ordre chronologique inversé

I. Droit de la paix et de la sécurité internationale

1. Ouvrages

CORTEN, Olivier, *The Law Against War. The Prohibition on the Use of Force in Contemporary International Law*, Foreword by Bruno Simma, translated by Christopher Sutcliffe, Oxford, Hart Publishing, 2010, xix-569 p.

CORTEN, Olivier, *Le droit contre la guerre. L'interdiction du recours à la force en droit international contemporain*, Paris, Pedone, préface du juge Bruno Simma, 2008, IX et 867 p.

2. Parties d'ouvrages collectifs

CORTEN, Olivier et KLEIN, Pierre, « L'action des Nations Unies en Côte d'Ivoire : jusqu'où le Conseil de sécurité peut-il intervenir dans l'ordre juridique interne des Etats ? » in *Mélanges en l'honneur de Raymond Ranjeva*, Paris, Pedone, 2012, pp. 55-81.

CORTEN, Olivier, « L'émergence de la 'responsabilité de protéger' : la fin du droit d'intervention humanitaire » in Stéphane Doumbé-Billé (dir.), *Nouveaux droits de l'homme et internationalisation du droit*, Bruxelles, Bruylant, 2012, pp. 17-32.

DUBUISSON, François, « La jurisprudence de la Cour internationale de Justice et l'évolution du droit de légitime défense », in F. Fadel et C. Eid (dir.), *Justice internationale et/ou maintien de la paix et de la sécurité internationales ?*, Bruxelles, Bruylant, Beyrouth, Editions de l'Université Antonine, 2011, pp 113-154.

CORTEN, Olivier, « Judge Simma's Separate opinion in the Oil Platforms case: to what extent are armed 'proportionate defensive measures' admissible in contemporary international law? » in Fastenrath/Geiger/Khan/Paulus/von Schorlemer/Vedder (eds.), *From Bilateralism to Community Interest. Essays in Honour of Bruno Simma*, Oxford, O.U.P., 2011, pp. 843-861.

DUBUISSON, François, « L'applicabilité du droit de légitime défense dans les rapports entre Israël et le Territoire palestinien occupé », in J.-P. Kot (éd.), *Palestine and International Law, New Approaches*, Birzeit University Press, 2011, pp. 89-110.

LAGERWALL, Anne, « The Duty Not to Recognize as Lawful a Situation Created by the Illegal Use of Force : From Kosovo to Abkhazia and South Ossetia », in SZABO, Marcel (ed.), *State Responsibility and the Law of Treaties*, Eleven International Publishing, The Netherlands, 2010, pp. 77 – 100.

CORTEN, Olivier, « Réflexions sur l'applicabilité de l'*uti possidetis* dans un conflit sécessionniste : le cas du Kosovo » in *Le procès international. Liber amicorum Jean-Pierre Cot*, Bruxelles, Bruylant, 2009, pp. 29-50.

CHAPAUX, Vincent, « La réforme des Nations Unies et consolidation de la paix : la création de la Commission de Consolidation de la paix », in CARDON LLORENS, Jorge, *La ONU y el mantenimiento de la paz en el siglo XXI, entre la adaptación y la reforma de la carta*, Valencia, Tirant Lo blanch, 2008, pp. 245 à 261.

LAGERWALL Anne, « La réforme des mesures coercitives non armées n'aura pas lieu », in in CARDON LLORENS, Jorge, *La ONU y el mantenimiento de la paz en el siglo XXI, entre la adaptación y la reforma de la carta*, Valencia, Tirant Lo blanch, 2008, pp. 289-316.

CORTEN, Olivier, « Human Rights and Collective Security : Is There an Emerging Right to Humanitarian Intervention ? » in Ph. Alston and E. MacDonald (ed.), *Human Rights, Intervention and the Use of Force*, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 87-138.

3. Articles dans des revues scientifiques

CORTEN, Olivier, « Use of force » in Anthony Carty (ed.), *Oxford Bibliography Online. International Law*, New York, Oxford University Press, March 2012, 20 p.

CORTEN, Olivier, « Territorial integrity narrowly interpreted: Reasserting the Classical Inter-State Paradigm of International Law », *Leiden Journal of International Law*, 2011, vol. 24, pp. 87- 94.

CORTEN, Olivier, « Le *Jus post bellum* remet-il en cause la logique et les règles du *Jus contra bellum*? », *Revue belge de droit international*, 2011, pp. 38-68.

CORTEN, Olivier, « L'idéologie des discours interventionnistes : comment justifier une guerre illégale au nom du droit ? », *Contradictions*, 2011, n°136, pp. 17-33.

FALKOWSKA, Martyna, « L'interaction entre la Cour pénale internationale et le Conseil de sécurité en matière d'agression à l'issue de la Conférence de révision du Statut de Rome (2010) », *Revue belge de droit international*, 2010/2, pp. 572 – 600.

CORTEN, Olivier, « Self-defence against Terrorists : What can be learned from recent practice (2005- 2010)? », *Kokusaiho Gaiko Zasshi (Journal of International Law and Diplomacy)* (Tokyo), 2010, vol. 109, pp. 129-152.

CORTEN, Olivier, « Vers une 'déterritorialisation' de l'interdiction du recours à la force ? », *Anuário Brasileiro de Direito Internacional*, Belo Horizonte (Brésil) 2010, pp. 207-228.

DUBUISSON, François, et LAGERWALL, Anne, « Le conflit en Géorgie de 2008 au regard du *jus contra bellum* et à la lumière du rapport de la mission d'enquête internationale de 2009 », *Revue belge de droit international* 2009, pp. 448-498.

CORTEN, Olivier, « Les résolutions de l'Institut de droit international sur la légitime défense et l'action humanitaire », *Revue belge de droit international*, 2007-2 (parution en 2009), pp. 598-626.

CORTEN, Olivier et LAGERWALL, Anne, « La violation d'un cessez-le-feu constitue-t-elle nécessairement une atteinte à l'interdiction du recours à la force ? », *Revue hellénique de droit international*, 2008, pp. 87-123.

CORTEN, Olivier, « Le rapport de la mission d'enquête internationale indépendante sur le conflit

en Géorgie : quel apport au jus contra bellum ? », *Revue générale de droit international public*, 2010, n°1, pp. 35-61.

CORTEN, Olivier, « Déclarations unilatérales d'indépendance et reconnaissances prématurées : du Kosovo à l'Ossétie du sud et à l'Abkhazie », *Revue générale de droit international public*, 2008, n°4, pp. 721-759.

CORTEN, Olivier, « La licéité douteuse de l'intervention militaire éthiopienne en Somalie et ses implications sur l'argument de l' 'intervention consentie' », *Revue générale de droit international public*, 2007, n°3 (parution en 2008), pp. 513-537.

II. Droit des conflits armés et droits fondamentaux de la personne

1. Ouvrages

DAVID, Eric, *Code de droit international humanitaire*, en collaboration avec F. Tulkens et D. Vandermeersch, Bruxelles, Bruylant, 5e éd., 2012, 844 p. (4^{ème} éd., 2010, 972 p.)

DAVID, Eric, *Printsipy prava vooruzhennyh konfliktov* (traduction en russe par le CICR des Principes de droit des conflits armés), Moscou, CICR, 2e éd., 2011, 1143 p. ; *Principes de droit des conflits armés*, 4 éd., Bruxelles, Bruylant, 2008, 1117 p.

CHAPAUX, Vincent (dir.), *Sahara occidental. Existe-t-il des recours judiciaires pour les peuples sous domination étrangère ?/ Western Sahara ; Which Legal Remedies for peoples under foreign domination ?*, Bruylant, Bruxelles, 2010, 138 p.

KOUTROULIS, Vaios, *Le début et la fin de l'application du droit de l'occupation*, Paris, Pedone, 2010, 334 p.

DAVID, Eric, *Eléments de droit pénal international et européen*, Bruxelles, Bruylant, 2009, 1566 p.

CHAPAUX, Vincent, ARTS, Karin, PINTO LEITE Pedro (éds), *Le droit international et la question du Sahara occidental*, Porto, IPJET, 2009, 352 p.

DAVID, Eric, *Code de droit international pénal*, en collaboration avec P. Heirman, Bruxelles, Bruylant, 2009, 2e éd., 1725 p.

CHAPAUX, Vincent, PIERET, Julien, SCHAUS, Annemie (dir.), *Cinquante ans d'application de la convention européenne des droits de l'Homme en Belgique. Entre ombres et lumières*, Bruxelles, Bruylant, 2008.

2. Parties d'ouvrages collectifs

DAVID, Eric, "The Palestine Statehood", in *Is there a Court for Gaza ? A Test Bench for International Justice*, ed. by Ch. Meloni and G. Tognoni, The Hague, Asser Press and Springer-Verlag, 2012, pp. 24-3

KLEIN, Pierre, « Le panel consultatif des droits de l'homme (Human Rights Advisory Panel) de la MINUK : une étape dans le processus de responsabilisation des Nations Unies ? », in *Perspectives*

du droit international au 21ème siècle - Liber Amicorum Christian Dominicé, Leiden/Boston, Nijhoff, 2012, pp. 225-255

KOUTROULIS, Vaios, « International organisations involved in armed conflict: material and geographical scope of application of international humanitarian law » dans *L'implication des organisations internationales dans les missions de paix : le cadre juridique applicable et la question de la responsabilité*, Actes du Colloque de Bruges, 20- 21 octobre 2011, Collegium, vol. 42, CICR – College of Europe, 2012, pp. 29-40.

CORTEN, Olivier et DENIS, Catherine, « Article 13 » in M. Kamto (dir.), *La charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le protocole y relatif portant création de la cour africaine des droits de l'homme – Commentaire article par article*, Bruxelles, Bruylant, 2011, collection de droit international, n°67, pp. 309-326.

DAVID, Eric, « L'exercice de la compétence universelle en Belgique dans le cas du Sahara occidental », in *Sahara occidental. Quels recours juridictionnels pour les peuples sous domination étrangère ?*, s/ la dir. de V. Chapaux, Bruxelles, Bruylant, 2010, pp. 36- 42.

KLEIN, Pierre, « Article 5 » in M. Kamto (dir.), *La charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le protocole y relatif portant création de la cour africaine des droits de l'homme – Commentaire article par article*, Bruxelles, Bruylant, 2011, collection de droit international, n°67, pp. 152-166.

DAVID Eric, « Rapport introductif » du colloque « L'Union européenne et le droit international humanitaire », Nice, 18-19 juin 2009, s/ la dir. de A.-S. Millet-Devalle, in *L'Union européenne et le droit international humanitaire*, Paris, Pedone, 2010, pp. 7-14.

ANGELET, Nicolas, « L'exceptionnalisme américain en matière de droits de l'homme face au droit international : l'art du possible », in L. Hennebel (éd.), *Exceptionnalisme américain et droits de l'homme*, Paris, Dalloz, 2009, p. 237-253.

CHAPAUX, Vincent, « L'effet curatif de la Convention européenne des droits de l'homme sur le Politique : Strasbourg et après ? », in CHAPAUX, Vincent, PIERET, Julien, SCHAUS, Annemie (dir.), *Cinquante ans d'application de la convention européenne des droits de l'Homme en Belgique. Entre ombres et lumières*, Bruxelles, Bruylant, 2008.

DAVID Eric, « Opposabilité du droit international humanitaire coutumier aux acteurs non étatiques » in *Droit international humanitaire coutumier : enjeux et défis contemporains*, dir. par P. Tavernier et J.-M. Henckaerts, actes du colloque organisé par le CICR et le CREDHO, Paris, 12 mars 2007, Bruxelles, Bruylant, 2008, pp. 81-88.

DAVID Eric, « La responsabilité de la communauté internationale pour son abstention à empêcher le génocide tutsi au Rwanda », in « *N'épargnez pas les enfants* », dir. par R. Bouhlal et P. Kalisa, Bruxelles, éd. Aden, 2009, pp. 105-115.

DAVID Eric, « La responsabilité internationale de l'Etat après l'aff. Bosnie c/ Serbie », in *Frieden in Freiheit, Festschrift für Michael Bothe zum 70. Geburtstag (Mélanges Bothe)*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 2008, pp. 865-872.

DAVID Eric, « La liberté religieuse en DIH : un droit intangible ? », in *Religions et droit international humanitaire*, Actes du Colloque de Nice des 18-19 juin 2007, Paris, Pedone, 2008,

pp. 101-104.

DAVID Eric, « La reconnaissance du principe démocratique en droit international », *in Actes du VIIIe séminaire doctoral international et européen*, 8-12 sept. 2008, Univ. de Nice-Sophia Antipolis, 2009, pp. 8-14.

DAVID Eric, “Official Capacity and Immunity of an Accused before the ICC”, *in The Legal Regime of the International Criminal Court, Essays in Honour of Prof. Igor Blischenko*, ed. by J. Dorai, H.-P. Gasser and M. C. Bassiouni, Leiden-Boston, Nijhoff, 2009, pp. 743-756.

DAVID Eric, “Self-Defence and State of Necessity in the Statute of the ICC”, *ibid.*, pp. 757-777.

DUBUISSON, François, « La liberté d’expression en prise avec l’Internet », en collaboration avec Isabelle RORIVE, *in Cinquante ans d’application de la Convention européenne des droits de l’homme en Belgique : entre ombres et lumières*, Bruxelles, Bruylant, 2008, pp. 361-394.

SPANOUDIS Joanna et WEEMAELS Edith, « Commentary of the Mpambara Judgment », *in André Klip and Göran Sluiter (eds.), Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals*, volume 24, The International Criminal Tribunal for Rwanda 2005-2006, Intersentia Publishing, Mortsel, August, 2009

3. Articles dans des revues scientifiques

DAVID, Eric, « L’exercice de la compétence universelle en Belgique dans le cas du Sahara occidental », *Revue belge de droit international*, 2010, pp. 36-42

DAVID, Eric, « Le droit au juge a encore frappé », observations sous Civ. Bruxelles (sais.), 23 juin 2011, J.T., 2011, p. 657.

DAVID, Eric, « L’immunité de juridiction des organisations internationales », note sous Cass., 21 déc. 2009 (3 arrêts), *Rev. crit. Jurispr. belge*, 2011/2, pp. 252-265.

KOUTROULIS, Vaios, « Of Occupation, *Jus ad Bellum* and *Jus in Bello*: A Reply to Solon Solomon’s ‘The Great Oxymoron: Jus In Bello Violations as Legitimate non- Forcible Measures of Self-Defense: The Post-Disengagement Israeli Measures towards Gaza as a Case Study’ », *Chinese Journal of International Law*, vol. 10, 2011, pp. 897- 914

CHAPAUX, Vincent, « Le Sahara occidental, 35 ans après l’avis de la Cour internationale de justice », *Revue belge de droit international*, 2010/1.

DAVID, Eric, Observations s/Cass. b., 21 déc. 2009, *Journal des tribunaux*, 2010, pp. 129-130.

DAVID, Eric, « La Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions », *Revue générale de droit international public*, 2009, pp. 785-805.

KOUTROULIS, Vaios, « Mythes et réalités de l’application du droit international humanitaire aux occupations dites “transformatives” », *Revue belge de droit international*, vol. XL, 2007-2 (parution en 2009), pp. 365-400.

CORTEN, Olivier, « L’arrêt rendu par la C.I.J. dans l’affaire du Crime de génocide : vers un assouplissement des conditions d’attribution du génocide à un Etat ? », *Annuaire français de droit*

international, 2007 (parution en septembre 2008), pp. 249-279.

DAVID, Eric, « L'arrêt de la Cour internationale de Justice en l'affaire de l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro, 27 février 2007 », *Rev. Trim. Dr. h.*, 2008, pp. 573-593

KLEIN, Pierre, « Responsabilité pour les faits commis dans le cadre d'opérations de paix et étendue du pouvoir de contrôle de la Cour européenne des droits de l'homme : quelques considérations critiques sur l'arrêt Behrami et Saramati », *Annuaire français de droit international* (Paris), 2007 (parue en septembre 2008), pp. 43-64.

III. Théorie critique du droit international

1. Ouvrages

CORTEN, Olivier, *Le discours du droit international. Pour un positivisme critique*, Paris, Pedone, collection « doctrine(s) », avant-propos de Emmanuelle Jouannet, 2009, 352 p.

CORTEN, Olivier, *Méthodologie du droit international public*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, coll. ULBlire. Références, 2009, 291 p.

CORTEN, Olivier, KLEIN, Pierre et D'ARGENT, Pierre (dir.), *L'Etat de droit en droit international*, Actes du colloque de Bruxelles de la Société française pour le droit international, Paris, Pedone, 2009, 447 p.

CORTEN, Olivier et SCHAUS, Annemie *Le droit comme idéologie. Introduction critique au droit belge*, 2ème édition, révisée et mise à jour, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, préface de Paul Martens, 2009, 423 p.

CHAPAUX, Vincent, DELVENNE, Pierre (dir.) «Numero Especial: Apropiación, negociación, implementación e imposición de los modelos de gobernanza en un mundo globalizado», *Cuadernos sobre Relaciones Internacionales*, Regionalismo y Desarrollo, Vol. 4. No. 7, Enero- Junio 2009, pp. 5-144.

2. Parties d'ouvrages collectifs

CORTEN, Olivier, « Formalization and Deformalization as Narratives of the Law of War » in David Kennedy and Ignacio de la Rasilla (eds.), *New Approaches to International Law: Lessons from the European Experience*, The Hague, TMC Asser Press, 2012, pp. 251-272.

ANGELET, Nicolas, « Fair and Equitable Treatment », *Max Planck Encyclopedia of Public International Law*, vol. III, Oxford University Press, 2012

CORTEN, Olivier, « Reasonableness in International Law » in R. Wolfrum (ed.), *The Max Planck Encyclopedia of Public International Law*, Oxford, O.U.P., 2012, vol. VIII, pp. 645-651.

CORTEN, Olivier, « La diffusion d'un enseignement d'inspiration marxiste du droit international en Europe occidentale : l'exemple de Jean Salmon » in E. Jouannet et I. Motoc (dir.), *Les doctrines internationalistes durant les années du communisme réel en Europe*, Paris, Société de législation comparée, 2012, pp. 225-236.

CORTEN, Olivier et KLEIN, Pierre, « The Limits of Complicity as a Cause of Responsibility : Lessons Learned from the Corfu Channel Case » in Theodore Christakis and Sarah Heathcote (eds.), *The Enduring Impact of a Seminal Case: Corfu Channel, the ICJ and Modern International Law*, London, Routledge, 2011, pp. 315-334

CORTEN, Olivier, « Le droit de la responsabilité internationale dans l'avis du 22 juillet 2010 : beaucoup de questions, peu de réponses » in Rahim Kherad (dir.), *Les déclarations unilatérales d'indépendance*, Paris, Pedone, 2012, pp. 213-233.

KLEIN, Pierre, « Allocating responsibility – Attribution of conduct in multinational military operations » in Mariano J. AZNAR et Milena COSTAS (eds), *The integration of the human rights component and international humanitarian law in peace missions led by the European Union*, Psylicom, Valence, 2011, pp. 104-110.

KLEIN, Pierre, « Panels, médiateurs et mécanismes informel de contrôle des activités des organisations internationales : entre accountability et responsibility », in James Crawford and Sarah Nouwen (ed.), *Select Proceedings of the European Society of International Law*, volume 3 (2010), Hart Publishing, 2012pp. 217- 228.

LAGERWALL, Anne, « Quelques réflexions en guise de conclusion », in James Crawford and Sarah Nouwen (ed.), *Select Proceedings of the European Society of International Law*, volume 3 (2010), Hart Publishing, 2012, pp. 385-388.

CORTEN, Olivier et KLEIN, Pierre, « Are agreements between States and non-State entities rooted in the international legal order ? » in E. Cannizaro (Ed.), *The Law of Treaties Beyond the Vienna Convention*, Oxford, O.U.P., 2011, pp. 3-24

CORTEN, Olivier, « The Obligation of Cessation » in J. Crawford, A. Pellet and S. Olleson (ed.), *The Law of International Responsibility*, Oxford, O.U.P., 2010, pp. 1245-1249.

DAVID Eric, “Primary and Secondary Rules”, in *The Law of International Responsibility*, in J. Crawford, A. Pellet and S. Olleson (eds.), Oxford, OUP, 2010, pp. 27-33.

KLEIN, Pierre, « The Attribution of Acts to International Organizations », in J. Crawford, A. Pellet and S. Olleson (eds.) *The Law of International Responsibility*, Oxford, O.U.P., 2010, pp. 297-315

CORTEN, Olivier, « L'Etat de droit en droit international général : quelle valeur juridique ajoutée ? » in *L'Etat de droit international*, rapport général, Actes du colloque de Bruxelles de la S.F.D.I., Paris, Pedone, 2009, pp. 11-40.

DAVID Eric, « L'objecteur persistant, une règle persistante ? », in *Droit international humanitaire coutumier : enjeux et défis contemporains*, dir. par P. Tavernier et J.-M. Henckaerts, actes du colloque organisé par le CICR et le CREDHO, Paris, 12 mars 2007, Bruxelles, Bruylant, 2008, pp. 89-98.

KLEIN, Pierre, « L'administration internationale de territoires : quelle place pour l'Etat de droit ? », in *L'Etat de droit en droit international*, Actes du colloque de Bruxelles de la Société française pour le droit international, Paris, Pedone, 2009, pp. 385-402.

CORTEN, Olivier, « Le droit international comme sport de combat » in E. Jouannet, H. Ruiz

Fabri, Jean-Marc Sorel (dir.), *Regards d'une génération sur le droit international*, Paris, Pedone, 2008, pp. 169-175.

3. Articles dans des revues scientifiques

CORTEN, Olivier, « La 'complicité' dans le droit de la responsabilité internationale : un concept inutile ? », *Annuaire français de droit international*, 2011, pp. 57-84.

CHAPAUX, Vincent « Problems of Local Participation and Collaboration with the UN in a Post-conflict Environment : Who Are the 'Locals'? », *Global Society*, 25:4, 2011, pp. 531-548 (with Nina WILEN).

CORTEN, Olivier, « La thèse de la déformalisation du droit international et ses limites : l'exemple de la jurisprudence de la Cour internationale de Justice », *L'Observateur des Nations Unies* (Aix-en-Provence), 2011, pp. 75-98.

LAGERWALL, Anne, « Le panel d'inspection jouit-il de l'indépendance nécessaire pour contrôler les agissements de la Banque mondiale ? », *Revue belge de droit international*, 2010/2, pp. 389-422.

CORTEN, Olivier, « Les techniques reproduites aux articles 31 à 33 des Conventions de Vienne : approche objectiviste ou approche volontariste de l'interprétation ? », *Revue générale de droit international public*, 2011, pp. 351-366.

KLEIN, Pierre, « Les prétentions des Etats à la mise en œuvre 'unilatérale' du droit international », *Theasurus Acroasium*, vol. XXXVI (session de 2005 de l'Institute of International Public Law and International Relations of Thessaloniki), Athènes/Thessalonique, Sakoulas, 2010, pp. 373-447.

CHAPAUX, Vincent, « Apropiación, negociación, implementación e imposición de los modelos e gobernanza en un mundo globalizado », « Numero Especial : Apropiación, negociación, implementación e imposición de los modelos de gobernanza en un mundo globalizado », *Cuadernos sobre Relaciones Internacionales, Regionalismo y Desarrollo*, Vol. 4. No. 7, Enero- Junio 2009, pp. 5 à 12 (En collaboration avec Pierre Delvenne).

CHAPAUX, Vincent, « Imposición de un modelo universal del estado exitoso? Estudio de la noción de Estado Fallido », « Numero Especial : Apropiación, negociación, implementación e imposición de los modelos de gobernanza en un mundo globalizado », *Cuadernos sobre Relaciones Internacionales, Regionalismo y Desarrollo*, Vol. 4. No. 7, Enero-Junio 2009, pp. 117 à 144.

DAVID, Eric, « Le statut étatique de la Palestine », *I diritti dell'uomo* (Roma), n° 3 – 2009, pp. 42-45.

KLEIN, Pierre, « (Re)writing a Handbook on the Law of International Organisations : Options and Challenges » (avec Ph. Sands), *International Organisations Law Review* (Leiden), 2008, pp. 215-222.

IV. Autres

1. Ouvrages

C. DOUTRELEPONT, F. DUBUISSON et A. STROWEL, (éd.), *Le téléchargement d'œuvres sur*

Internet. Perspectives en droits belge, français, européen et international, Bruxelles, Larcier, 2012, 431 p.

DAVID, Eric, *Code de droit international public*, en collaboration avec C. van Assche, Bruxelles, Bruylant, 5e éd., 2011, 1743 p.

CORTEN, Olivier & KLEIN, Pierre, *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary Article by Article*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 2 volumes, lxxxiii et 2071 p.

KLEIN, Pierre, *Bowett's Law of International Institutions*, 6ème édition, avec Ph. Sands, Sweet and Maxwell, Londres, 2009, xxxv+610 p.

2. Parties d'ouvrages collectifs

DAVID, Eric, « Les conséquences juridiques d'une éventuelle scission de la Belgique au regard du droit international », in *L'après-Belgique*, n° hors série de Economies et sociétés – Cahiers de l'ISMEA, n° 44, nov. 2011, pp. 1985-2009.

DUBUISSON, François, « Les implications juridiques et économiques du téléchargement d'œuvres sur Internet : les clés du débat », in C. Doutrelepon, F. Dubuisson et A. Strowel, (éd.), *Le téléchargement d'œuvres sur Internet. Perspectives en droits belge, français, européen et international*, Bruxelles, Larcier, 2012, pp. 19-46.

DUBUISSON, François, « Introduction », en collaboration avec C. Doutrelepon, A. Strowel, in C. Doutrelepon, F. Dubuisson et A. Strowel, (éd.), *Le téléchargement d'œuvres sur Internet. Perspectives en droits belge, français, européen et international*, Bruxelles, Larcier, 2012, pp. 7-11.

ANGELET, Nicolas, "Consular Treaties" & « Heads of Diplomatic Missions », in: R. Wolfrum (ed.), *Max Planck Encyclopedia of Public International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 9 p.

ANGELET, Nicolas, « Article 8 » ; « Article 63 », in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

CHAPAUX, Vincent, « Article 54 » ; « Article 55 », in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 1236-1249.

CORTEN, Olivier, « Article 52 » in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 1201-1220.

DAVID, Eric, « Article 34 »/ « préambule » in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 12-17, pp. 887-896.

DUBUISSON, François, « Article 59 » in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 1325-1350.

FALKOWSKA, Martyna (mise à jour et édition), BEDJAOU, Mohammed et LEIDGENS, Tamara, « Article 44 – Convention of 1969 » in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the*

Law of Treaties. A Commentary, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 1046 – 1061.

KLEIN, Pierre, « Article 80 (1969)/81 (1986)» in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 1797-1805.

LAGERWALL, Anne, « Commentary of article 53 (1986) » in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties. A Commentary*, Oxford University Press, Oxford, 2010, pp. 1234-1235.

LAGERWALL, Anne, « Commentary of article 64 (1969 et 1986) », in O. Corten & P. Klein (eds.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties – A Commentary*, Oxford University Press, Oxford, 2010, pp. 1455-1482.

DAVID Eric, « Le différend insulaire Malaisie/Singapour », in *Le procès international, Liber Amicorum Jean-Pierre Cot*, Bruxelles, Bruylant, 2009, pp. 77-94.

DUBUISSON, François, « Le droit international et européen du droit d’auteur, un frein à la transmission du savoir ? », European Society of International Law/American Society of International Law Forum, *Changing Futures ? Science and International Law*, University of Helsinki, 2-3 octobre 2009, 25 p., <http://www.helsinki.fi/esil-asil/index.html>.

ANGELET, Nicolas et DEGÉE, Jean-Michel, “Article 27 – Members of Diplomatic Missions and Consular Posts”, in: Anne VAN DE VIJVER (ed.), *The Belgian-US Double Tax Treaty : A Belgian and EU Perspective*, Bruxelles, Larcier, 2009, 5 p.

Annexe 2 : Liste des projets de recherche (2008/2012)

Titre	Durée	Financement	Montant	Personnel engagé
<p>Recueil des ordonnances, décisions, jugements et arrêts du tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)</p> <p>Publications : Recueil des ordonnances, décisions, jugements et arrêts du Tribunal Pénal International pour le Rwanda / <i>Reports of Orders, Decisions and Judgments of the International Criminal Tribunal for Rwanda, Bruylant, Bruxelles</i></p>	2008-2010	Service Public Fédéral Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement	275.000,-	2
Action de Recherche Concertée (ARC) - (en collaboration avec le Centre de droit public) : « <i>Le juge : un acteur en mutation</i> »	2010-2015	U.L.B.	600.000,-	1
PAI (en Collaboration avec Pieter Lagrou) : « <i>Justice and populations, the Belgian experience in International perspective, 1795-2015</i> »	2012-2017	Belspo	500.000,-	2